

expression, je la répète après l'auteur qui lui-même a écrit :

« Le poète a le droit d'aimer ses personnages ou de les *hair*. »

Les mains croisées sur son bâton et comparant les combats patriotiques de la France républicaine qui défendait ses frontières menacées avec ces guerres ambitieuses qui tarissent le sang le plus pur des familles décimées, le vieux soldat du Rhin, Jacques, s'écrie à son tour :

« Tout ce qui reste au sol de garçons vigoureux  
Se garde au fond des bois ; eh bien ! pars, fais comme eux.  
S'il te manque un fusil, prend le mien ; l'arme est bonne ;  
Nous avons fait tous deux nos preuves dans l'Argonne. »

Autres sont les avis du prêtre, ce juge du devoir :

« La loi reste la loi, même injuste et cruelle ;  
Sa force vient d'en haut, nul n'est au-dessus d'elle,  
Celui qui sans orgueil fait ce que fait chacun ;  
Et, soumis à la loi, subit le sort commun,  
Eût-il le moins bon lot et les plus sombres chances  
Il échappe au remords, la pire des souffrances.  
Mais celui qui, rebelle et marchant à l'écart,  
Dans les devoirs de tous veut se choisir sa part,  
Se condamne au malheur, ... hélas ! peut-être au crime. »

Ces sages paroles ébranlent les plus résolus, et Pierre va céder aux conseils de son maître, lorsque le docteur :

« Ce fils, on en ferait de la chair à canon !  
Si vos lois disent oui, la nature dit non.  
Toi, va dans nos forêts nous garder ta jeunesse.  
. . . . .  
Courage et bon espoir ! Ce dénouement s'achève,  
Ce trône, fait de sang, va crouler sous le glaive.

Ce parti extrême flattait trop les désirs de Pierre. Sans